

# DES DIPLÔMES

LE CFMI DE TOURS PROPOSE PLUSIEURS PARCOURS DE FORMATION :

Diplôme  
Universitaire  
de Musicien  
Intervenant

**DUMI**

Diplôme de niveau 6  
(équivalent Licence)

Formation en 2 ans  
à temps plein

Formation en 3 ans  
en alternance

Recrutement d'une promotion  
tous les trois ans  
(la prochaine débutera en septembre 2025)

Diplôme  
Universitaire

**DU**

« La musique et le tout-petit,  
la musique et l'enfant  
en situation de handicap »

En partenariat  
avec Enfance et Musique

Formation en 1 an

« ...Par la musique, qu'est-ce que l'on fait ?  
On entre en communication d'une façon extraordinaire (...)  
On est deux quand on fait de la musique,  
il y a celui qui émet et celui qui reçoit.  
L'important c'est le lien. »

Albert Jacquard

# ACCÈS AUX FORMATIONS

## NIVEAUX PRÉALABLES

• Baccalauréat (ou DAEU)  
+ 2 années d'études ou  
d'activité professionnelle.

• Pratique musicale (instrumentale ou vocale) de bon  
niveau (à titre indicatif, équivalente à un CFEM dans le cadre  
d'études en école de musique).

Toutes les esthétiques musicales (musiques traditionnelles,  
classique, jazz, musiques actuelles...) sont acceptées.

## TESTS D'ENTRÉE

(Pré-sélection sur dossier  
à déposer sur e-candidat)

**DUMI**  
Diplôme Universitaire  
de Musicien Intervenant

• Interprétation instrumentale et vocale  
rendant compte des capacités musicales  
expressives et créatives du candidat,  
mémorisation auditive et déchiffrage  
chanté, improvisation, commentaire  
d'écoute.

• Épreuve de communication  
(réalisation d'un projet musical), entretien.

**DU**

Diplôme d'Université  
« La musique et le tout-petit, la musique  
et l'enfant en situation de handicap »

• Interprétation d'un programme  
vocal et instrumental de 10 minutes,  
rendant compte des capacités musicales  
expressives et créatives du candidat et dont  
une partie pourrait s'adresser à la toute  
petite-enfance.

• Entretien.

Retrouvez sur le site internet :  
[www.cfmi.univ-tours.fr](http://www.cfmi.univ-tours.fr)

- Contenu des formations
- Dates des tests d'entrée
- Dossiers d'inscription
- Planning des journées portes ouvertes
- Actualités, programmations, concerts...

  
**GOVERNEMENT**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Le CFMI est placé sous la tutelle  
du ministère de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche, du ministère de  
la Culture et du ministère de l'Éducation  
nationale et de la Jeunesse

  
université  
de TOURS

  
TOURAINE  
LE DÉPARTEMENT

  
FRANCE  
compétences  
CERTIFICATION  
enregistrée au RNCP

**CFMI**  
Centre de Formation de Musiciens Intervenant  
Université de Tours  
« La Charmoise » - 7, rue Jean Inglessi  
37230 Fondettes  
02 47 36 77 40

[cfmi@univ-tours.fr](mailto:cfmi@univ-tours.fr) - [cfmi.univ-tours.fr](http://cfmi.univ-tours.fr)



CENTRE DE FORMATION  
DE MUSICIENS INTERVENANTS  
Université de Tours

# DEVENIR MUSICIEN(NE) INTERVENANT(E)

  
université  
de TOURS

  
CENTRE DE FORMATION  
DE MUSICIENS  
INTERVENANTS  
DE TOURS



## Devenir musicien(ne) intervenant(e)

# UN MÉTIER, DES EMPLOIS

### UN MUSICIEN POUR LES ENFANTS, QUI...

- Intervient dans les **écoles maternelles et élémentaires** en collaboration avec les équipes enseignantes de l'**Éducation nationale**
- Enseigne dans les **écoles de musique et les conservatoires**  
→ *Éveil musical, chorale, pratique instrumentale collective, ateliers...*
- Conduit des activités de découverte et d'initiation musicale avec des **enfants en difficulté ou en situation de handicap**
- Intervient auprès des services de la **petite enfance**  
→ *Crèche, halte-garderie, réseau d'assistantes maternelles...*

### UN MÉDIATEUR CULTUREL, QUI...

- Intervient au sein des **structures culturelles**  
→ *Orchestres, médiathèques, programmations culturelles...*
- Développe des actions pour l'**accès à la culture et à la pratique musicale** sur l'ensemble d'un territoire

« LES QUALITÉS RELATIONNELLES, L'ENGAGEMENT ARTISTIQUE, LE GOÛT POUR LA TRANSMISSION ET LE PARTAGE DES ÉMOTIONS MUSICALES SONT ESSENTIELS »

Il est employé par une collectivité territoriale (ville, communauté de communes...) ou une association. Le Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (**DUMI**) bénéficie d'une reconnaissance nationale et permet d'accéder au cadre d'emploi d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe dans la fonction publique territoriale.

À l'issue de la formation, tous les titulaires du DUMI s'insèrent dans l'emploi.

## DUMI Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant

1 500 HEURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

→ en 2 ans à temps plein

→ en 3 ans en alternance pour les étudiants exerçant une activité professionnelle

Cette formation d'artiste et de pédagogue place la relation humaine au cœur de la musique et de la pédagogie. Basée sur une diversité de pratiques musicales et sur la réflexion, elle offre une large part à la **création** et à la **pluralité des langages musicaux**.

### ÊTRE UN MUSICIEN CRÉATIF ET POLYVALENT

#### Création, expression et communication

Expression corporelle et danse, jeu théâtral, création de spectacles musicaux, communication orale et écrite, technologies du son.

#### Expressions vocales

Technique vocale individuelle, physiologie de la voix, chant choral, direction de chœur, improvisation vocale et jeux vocaux, compositions vocales.

#### Expressions instrumentales

Accompagnement polyphonique (guitare, clavier), accompagnement rythmique, lutherie, ensembles instrumentaux, improvisation, percussions afro-cubaines.

#### Connaissance et pratique des langages musicaux

Analyse et culture musicale, formation musicale, composition, harmonisation, arrangements, création de chansons, soundpainting, musiques et danses traditionnelles (dont Gamelan Javanais), jeu musical et corps sonores.

Les étudiants titulaires d'un DUMI du CFMI de Tours peuvent préparer en 1 an le diplôme d'état de Professeur de musique au Pôle Aliénor-CESMD de Poitiers, Nouvelle-Aquitaine.

(sous réserve de réussite des tests d'entrée)

Ces 2 formations sont éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF)

## DU Diplôme d'Université

« La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap »

200 HEURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

→ 120 heures d'enseignement (en session de 5 jours en septembre et sessions de 2 jours par mois d'octobre à juillet) au CFMI de Tours

→ 80 heures de stage (secteur géographique au choix)

Ouverte à des professionnels du secteur éducatif et artistique ayant des compétences musicales confirmées (musiciens intervenants, enseignants des conservatoires et écoles de musique, professeurs des écoles, éducateurs, animateurs...), cette formation est conduite en partenariat avec l'association « Enfance et Musique ».

### ELLE PERMET L'INTERVENTION DU MUSICIEN EN DIRECTION :

- De **jeunes enfants** (de la naissance à 3 ans) en crèches et structures d'accueil de la petite-enfance,
- Des **enfants en difficulté ou en situation de handicap**, dans le cadre de l'éducation spécialisée (IME, CAMSP, pédopsychiatrie...).

Voir la fiche détaillée de ce DU sur le site du CFMI.

→ Cette formation permet de développer une activité d'intervenant musical en milieu spécialisé.

### ELLE COMPREND 4 UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Développement du jeune enfant, identification des troubles du développement et des situations de handicap
- Connaissance et pratique de l'action musicale
- Observation et analyse des expériences, mémoire
- Interventions pratiques, stages

### TRANSMETTRE LA MUSIQUE AUX ENFANTS

#### Culture pédagogique et professionnelle

Psychologie et psychopédagogie, analyse des pratiques d'éducation, culture professionnelle, démarche de projet et recherche et méthodologie de mémoire.

#### Didactique et pédagogie de la musique

Préparation à l'intervention en milieu scolaire, pédagogie des pratiques vocales, de l'écoute, des pratiques rythmiques, de l'invention musicale.

#### Pédagogie appliquée

Stages en école avec un tutorat pédagogique, sensibilisation à l'intervention en crèche, en Institut Médico-Éducatif, à l'hôpital.



→ Le DUMI est un diplôme de niveau 6 conformément à l'arrêté du 28 juillet 2017 (enregistrement au RNCP), **équivalent licence**.



Formation conduite en partenariat avec l'association **Enfance et Musique**

